

La Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED), service de la DGDDI, défraye la chronique depuis quelque temps. Au-delà des raccourcis et des suspicions, une expression forte est de rigueur :

- les agents des Douanes ne sont pas des pourris en puissance ou d'infâmes truqueurs.
- la DNRED ne correspond en rien à cette image d'un service lamentable se vautrant dans des affaires douteuses
- la Direction des Opérations Douanières (DOD), partie de la précédente, n'est pas un ramassis de filous ou d'inconscients.

Nous n'allons cependant pas nier qu'il y a eu des failles gravissimes, dont certaines ont eu des effets terribles, en premier lieu pour les agents concernés (sur le sort desquels il serait juste de revenir), mais parfois aussi dévastateurs pour l'image du service et plus largement de la Douane.

Nous insistons sur le fait qu'une partie de l'encadrement (et donc ceux et celles qui les ont nommés, ce qui est à méditer pour l'avenir) porte une très lourde part de responsabilité, notamment par une perte, parfois vertigineuse, de repères.

Il convient aussi de ne pas oublier que, durant des années, l'administration a mis une forte pression à la DNRED, pour « chasser » toujours plus loin, toujours plus haut. Ceci s'est fait au travers de chiffres à atteindre aussi galopants que grisants, dont certains se sont enivrés jusqu'à croire à une importance et à un génie qu'en fait, ils n'avaient pas.

Il y a eu d'ailleurs là une certaine dose d'hypocrisie qu'on retrouve jusque dans les « hautes » sphères. L'illusion de lutte contre la fraude flamboyante a même pu servir d'arrière-fond à la mise en coupe réglée du réseau douanier, ce qui est à la fois un usage vicié de la DNRED et une insulte faite à l'ensemble des agents des Douanes.

Ces griefs avaient été mis sur la table par l'ensemble des organisations syndicales, avec plus ou moins d'insistance. Mais ces bêtes Cassandres n'ont pas été écoutées et encore moins entendues.

Mais tout cela ne saurait emporter une condamnation totale d'un service important pour la lutte la fraude. Rarement peut-être l'expression « ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain » n'aura été plus appropriée.

Le Ministère et l'administration appellent à une refondation profonde. Nous y ajouterons le mot « partielle », car tout n'est pas à jeter, bien au contraire.

En tout état de cause, nous serons extrêmement attentifs aux mesures d'organisation, aux nominations, au sort réservé aux agents et au maintien d'une forme de spécificité nécessaire à ce service au regard de ses missions.

Le moment est à l'évidence grave, pour ce service et plus largement pour la communauté douanière et son image auprès du public. En conséquence, les mesures concrètes prises pour remédier à cet état de fait seront passées au crible. Il en sera de même pour les comportements hiérarchiques. Et par respect pour les agents, qui « vont au charbon » au quotidien, l'heure n'est pas à la mansuétude. A défaut de ceci, nous prêterions la main à ce qui n'est rien d'autre qu'un gigantesque gâchis.

Paris, le 21 avril 2017